



En Ile-de-France, le Réseau des AMAP-IdF anime et développe les AMAP de la région. Nous comptons actuellement plus de 60 groupes adhérents.

- Le Réseau offre un lieu de rencontre et de mutualisation pour les groupes en AMAP existants.
- Le Réseau informe et accompagne les paysans et les consommateurs créateurs d'AMAP.
- Le Réseau anime des réflexions et des actions autour de l'éthique et des pratiques de la Charte des AMAP.
- Le Réseau s'engage dans des projets visant à l'installation en agriculture paysanne et au maintien des terres agricoles dans la région.

Trouver une structure adaptée pour répondre aux objectifs

Durant l'année 2008, le Bureau a décidé de mettre en place un échelon supplémentaire pour faciliter la mise en œuvre des décisions, la gestion de l'association et le suivi des permanents.

Ainsi, pour diriger l'association avec l'aide des permanents, un Comité est à présent au cœur de l'organisation. Il est à la fois :

- ▶ Comité de pilotage (des actions décidées par le bureau),
- ▶ Comité de coordination (des activités du réseau),
- ▶ Comité d'administration (de la structure associative).

Ce mode de fonctionnement nous a permis de pallier certaines difficultés d'organisation au sein du Bureau, mais reste provisoire. Nous espérons pouvoir élaborer collectivement un modèle de gouvernance plus approprié aux besoins actuels de notre association, en cours d'évolution.

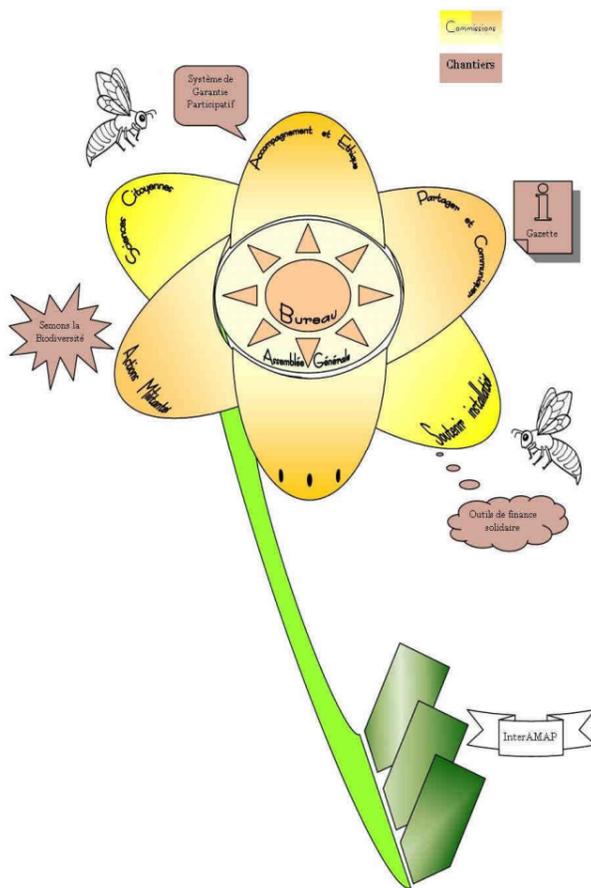
Les réflexions issues des dernières réunions du Bureau ainsi que du travail dans le cadre du DLA ont permis d'élaborer le modèle de gouvernance ci-contre. Un Bureau élargi, composé :

- du Comité,
- des référents des commissions,
- de représentants des groupes de travail/réflexion,
- de représentants des InterAMAP,

jouerait le rôle de conseil d'orientation, à partir des lignes directrices décidées par l'assemblée générale.

La réflexion sur les dossiers de fond et sur les pratiques doit en revanche naître au sein des InterAMAP, lieu d'échange essentiel et proche du terrain. Ces éléments alimentent ensuite des commissions thématiques. Par ailleurs, des groupes de travail ou de réflexion sont mis en place de manière ponctuelle sur des chantiers ou projets.

Cette organisation nécessite de préciser les règles de fonctionnement et de définir clairement les fonctions et responsabilités de chacun : poser un cadre et élaborer une éthique du travail collectif afin d'avancer ensemble autour de valeurs et d'objectifs reconnus par tous.



Devinez qui sont les abeilles ...

RAPPORT MORAL ORIENTATIONS POUR 2009

Travail collectif et accompagné sur la définition du projet associatif

Lors de la réunion du bureau de septembre 2008, le constat était fait de la difficulté de ses membres à travailler ensemble. Ce chantier devenait alors prioritaire afin de pouvoir rapidement avancer sur les autres axes.

Définir le projet associatif du Réseau

Ainsi, parallèlement au travail mené dans le cadre de l'élaboration du budget prévisionnel 2009-2011 (recherche de financements), des démarches étaient faites pour bénéficier de l'appui du DLA¹ pour travailler sur le projet associatif dans l'idée de souder le bureau autour de valeurs communes et d'actions prioritaires.

L'accompagnement demandé dans le cadre du DLA a été d'animer la réflexion de l'association, et en particulier de son bureau, sur le projet associatif (identité commune, objectifs, projet) ; de l'aider à décliner ce projet en missions prioritaires ; d'accompagner l'association dans la programmation de ces actions. Ce dernier

point doit aborder notamment la question de la définition du poste et des missions de chaque salarié, et introduire une réflexion sur les salaires et le plan de formation.

La FNAB² a été retenue pour nous accompagner dans ce travail.

Principaux enseignements des premières étapes

L'objectif de la première étape a été de définir collectivement un projet associatif qui soit en phase avec les attentes des adhérents et qui dessine le « cœur de métier » du réseau AMAP-IdF. Un bureau élargi à plusieurs membres du Réseau a été réuni pour travailler ensemble sur l'identité du réseau des AMAP IdF, ses forces et faiblesses, ses finalités...

Dès que l'on aborde en Ile de France la problématique des AMAP, de nombreuses questions arrivent, autour de la forte demande en regard de l'offre réduite, du

peu de candidats à l'installation, de la forte spécialisation du bassin parisien dans les grandes cultures, etc. L'application de la charte des AMAP, intéressante pédagogiquement mais pas toujours aisée en pratique, en pose d'autres encore. Le risque pour le réseau des AMAP-IdF est alors celui de la dispersion, d'où l'importance de prioriser les actions. Ce qui a été fait lors de la deuxième étape autour d'une réflexion sur les services apportés aux adhérents, l'organisation et la représentativité et enfin la prise de décision.

Prochaines étapes

Il reste à présent à dimensionner les moyens à mettre en œuvre, par une réflexion sur les ressources internes (permanents et bénévoles) et externes (partenariats), et à rédiger les feuilles de mission pour les permanents.

Ce chantier sera finalisé avec le nouveau bureau.

¹ : Dispositif Local d'Accompagnement

² : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France

Un fonctionnement nécessairement partenarial

Le réseau des AMAP-IdF, structure légère, a vocation à travailler en collaboration avec de nombreux partenaires franciliens et nationaux. Une meilleure définition de l'identité de l'association, de son projet, de ses missions, est nécessaire pour faciliter et consolider ces partenariats.

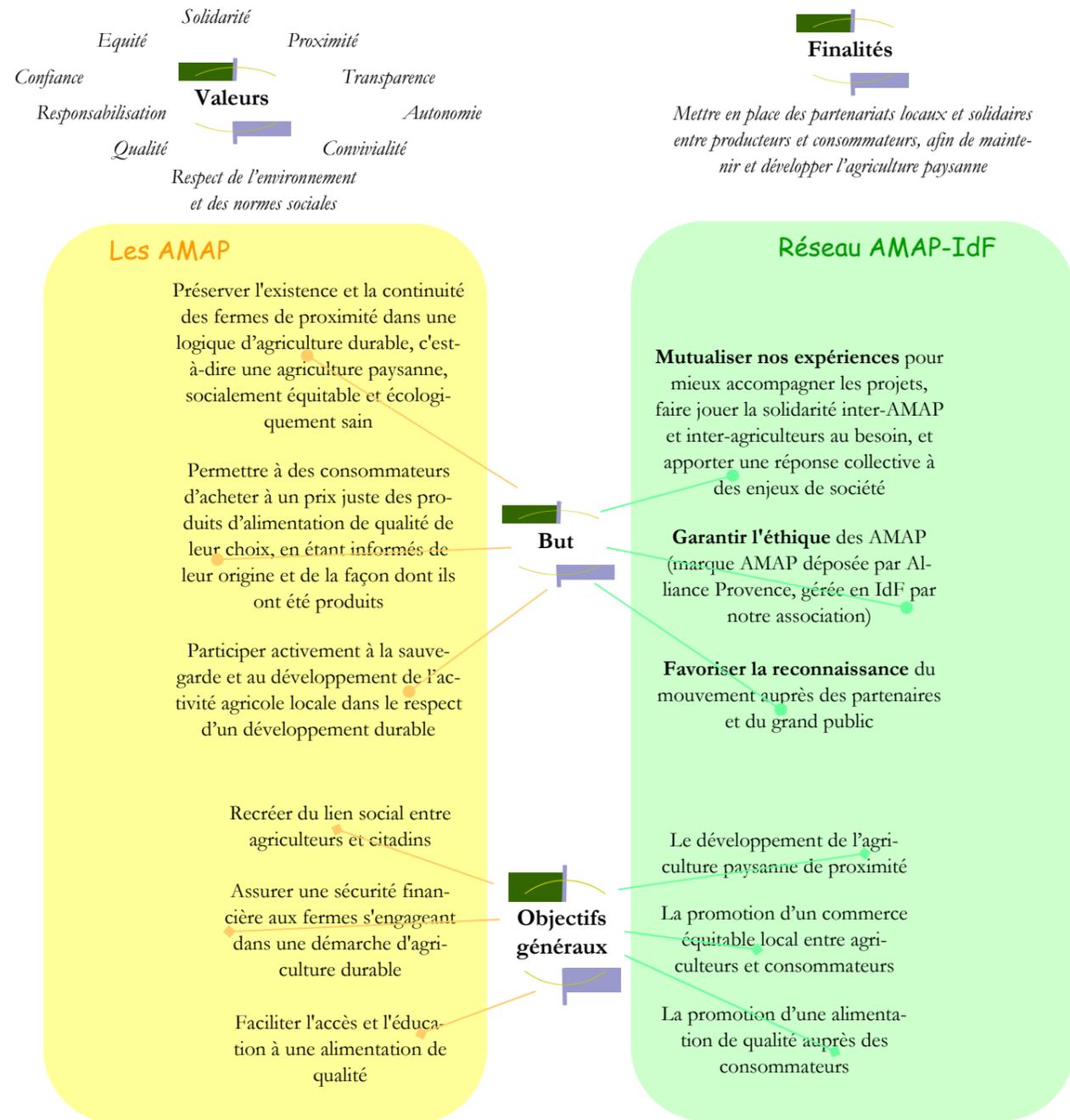
C'est pourquoi le réseau AMAP IdF souhaite travailler de concert avec Terre de Liens et le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) d'Ile de France pour promouvoir l'installation agricole

sur la région et accompagner les porteurs de projet agricole. Afin d'accroître leur visibilité (vis à vis des porteurs de projet, des partenaires financiers et techniques) et leur efficacité en matière d'accompagnement, les trois structures sont en pourparlers pour officialiser un partenariat autour des actions menées en faveur de l'installation.

Par ailleurs, le besoin de mutualiser des expériences et des outils, mais aussi de porter la cause des AMAP à un niveau national voire international ont amené le

Réseau à jouer un rôle moteur dans la mise en place d'une coordination interrégionale des AMAP. Ce rapprochement a donné lieu au lancement du Mouvement InterRégional des AMAP (MIRAMAP) qui se concrétisera par un « Printemps des AMAP » et un colloque en fin d'année. Il sera aussi intéressant de formaliser les engagements vis-à-vis des programmes d'actions d'Urgenci.

Des partenariats forts ont été établis avec nos financeurs, à commencer par la Région.



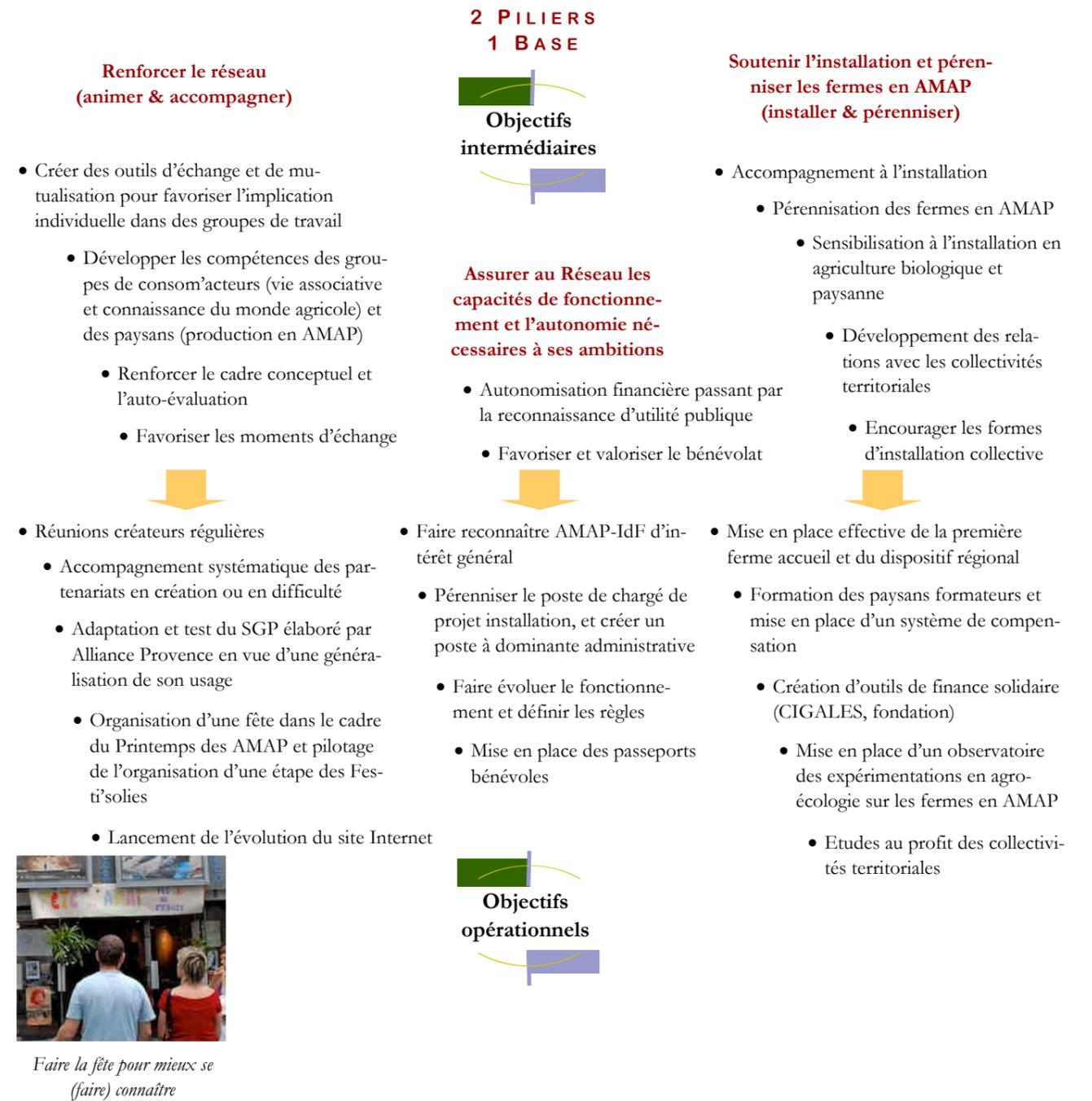
Formation au Système de Garantie Participatif (SGP) en PACA

Renforcer le réseau (animer & accompagner) :
des projets très concrets pour 2009

Créer des lieux et moments de rencontres et d'échanges entre les AMAPiens : InterAMAP, journées InterPaysans, gazette, fêtes.
Accompagner les groupes et des paysans, notamment lors de la mise en place des partenariats ou en cas de difficultés, avec des gens expé-

riétés, proches et disponibles.
Permettre, à l'aide du SGP, une mise en mots et donc en dialogue des pratiques des AMAPiens, consommateurs et producteurs, afin de les aider à interroger ces pratiques puis de construire, ensemble, leurs évolutions dans

l'esprit de la charte des AMAP.
Mise en place de commissions, mais aussi de formations, afin de faciliter l'implication de toutes les bonnes volontés.
Vers une V2 du site Internet afin d'en améliorer l'ergonomie et les fonctionnalités.



Faire la fête pour mieux se (faire) connaître

Soutenir l'installation et pérenniser les fermes en AMAP
(installer & pérenniser) : passer de l'idée à la réalité en 2009

Face au déficit chronique d'installation agricole en Ile-de-France, le réseau francilien des AMAP a décidé d'agir de façon concrète par le biais de la formation pratique et de l'accompagnement des porteurs de projet en agriculture paysanne sur la région. Le premier semestre 2009 sera

marqué par la mise en place de la couveuse, au niveau local avec l'arrivée des premiers couvés sur la première ferme accueil, et au niveau régional avec le déploiement d'un « archipel » de lieux-test associés à un dispositif permettant de porter les porteurs de projet.

Afin d'avancer sur les nombreux aspects liés à ce dispositif complexe, des groupes de travail spécifiques seront mis en place : élaboration des outils de suivi, formation des formateurs, aspects statutaires et juridiques, relations partenariales, élaboration budgétaire ...



Un espace test autour de paysans expérimentés